

INONDATIONS DE JANVIER – FEVRIER 2001



Extraits des journaux

LE TÉLÉGRAMME - INTERNET

CARHAIX

Nouvelles inondations au fil de l'Hyères

6 janvier 2001

Les gens du voyage, qui possèdent une maison à Moulin Meur, se sont réfugiés, avec leurs caravanes, sur la place du bourg. En effet, la retenue de Sainte-Agnès déborde et le niveau de l'eau à Moulin du Roy n'est qu'à 30 centimètres au-dessous des crues de décembre et le niveau ne cesse de monter. Il est tombé 70 mm d'eau depuis lundi, dont 35 mm dans la seule période de 24 h de jeudi à vendredi. Presqu'un record pour cette zone. La prudence est recommandée sur toutes les routes qui bordent ou qui traversent un cours d'eau.



Le pont d'accès au Moulin du Roy est sous l'eau et le flot arrive au niveau de la bâtisse, comme en décembre dernier.

Inondations : Pierre Maille établit le calendrier des priorités

22 janvier 2001

Une semaine après sa visite aux sinistrés châteauneuviens des crues, Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère, se rendait à nouveau dans le secteur samedi, afin d'engager la discussion avec les responsables du Syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères, de prendre plus précisément connaissance des dégâts causés au canal de Nantes à Brest, de faire le point sur la tenue des travaux engagés depuis 1995 et ainsi établir un calendrier des priorités.

M. Maille a, en trois sites, constaté les grands types de dommages : au Gwaker où le chemin de halage est emporté, à Pont Triffin où l'aire de la maison éclusière n'existe plus et à Kergoutois où la maçonnerie du pertuis a grandement souffert et où s'est ouverte une gigantesque brèche en contre-halage. André Flamand, subdivisionnaire à Châteauneuf-du-Faou, et les responsables du SMATAH François Riou, président, Richard Ferrand vice-président, Georges Le Meur, secrétaire et Christophe Hériaux, directeur, ont présenté à M. Maille l'ensemble des dégâts du linéaire finistérien.

Premières estimations

Les premières estimations permettent d'établir un bilan nettement moins onéreux qu'en 1995, résultat imputable à la qualité des restaurations effectuées sur les ouvrages, mais également en dehors de ceux-ci (coupes de bois) ou dans leur entretien. Il n'en demeure pas moins que le passage de la crue de décembre se traduit par une indispensable remise en état fort coûteuse, mobilisant pour cette année toutes les énergies du SMATAH. Le total des travaux à engager est estimé à 5 MF, dont 1 MF pour la reprise du chemin de halage, 700.000 F pour celle des berges et des brèches, 200.000 F pour la maçonnerie du pertuis, 500.000 F pour celle de perré, 60.000 F pour celle de platelage de bajoyers. La réfection des passerelles, rambardes, garde-corps est chiffrée à 290.000 F. L'installation électrique de Guilly Glaz coûtera 300.000 F, les trois vannes de pertuis également 300.000 F, la pompe et les travaux de peinture de la salle de visualisation 50.000 F. S'ajoute une provision de 1.600.000 F pour les ouvrages immergés non visitables.

Le SMATAH créé en 1973

Pour mémoire, le SMATAH voyait le jour en 1973. Depuis lors, il n'a que peu modifié ses statuts, se donnant pour objet « d'assurer l'entretien de tous les ouvrages et dépendances du canal incombant au département, conformément à une convention passée avec ce dernier. Le syndicat avait aussi pour objectif de réaliser sur le domaine public dépendant du canal de Nantes à Brest tous les équipements susceptibles de concourir au développement de l'attrait touristique de la région, ainsi qu'à l'accueil des visiteurs, à l'exclusion notamment des équipements portuaires. Son rôle consiste encore à promouvoir les aménagements et équipements susceptibles de favoriser le développement du tourisme dans les vallées de l'Aulne et de l'Hyères, ainsi que le long du canal de Nantes à Brest jusqu'à la limite du département. Il assure la gestion des équipements existants et futurs situés sur le domaine public et favorise, au besoin par une participation financière, les réalisations entreprises par d'autres collectivités ou organismes publics ou privés concourant aux mêmes objectifs. Le 31 mars 1995, la sous-préfecture de Châteaulin acceptait les adhésions de Rosnoën, Pont-de-Buis, Dinéault, Saint-Ségal et Port-Launay, étendant ainsi la compétence territoriale jusqu'à la mer.

Inondations : le sous-préfet à la rencontre des élus

6 février 2001

Le sous-préfet de Châteaulin, Jean-Claude Hermet, était à Spézet, hier lundi, pour visiter notamment les sites récemment touchés par les inondations.

En mairie, le maire, Louis Rouzic a présenté un rapport sur l'eau et les inondations, constitué par le Spézétois M. Le Bloas, sur le massif Central. Cette étude pourrait servir d'exemple pour une semblable analyse du bassin de Châteaulin. Les élus se sont aussi rendus à Pont-Stang, qui est un bon témoin de l'avancement des inondations. Le café de la Vallée est toujours le premier à souffrir de l'eau dans ces cas-là, souvent deux à trois jours avant Pont-Triffen. C'est ensuite à Pont-Triffen que la colonne automobile s'est rendue. Les maires de Cléden-Poher, Francis Garo, et de Landeleau Joël Com, étaient sur place pour une analyse concertée. Les élus devaient aussi retrouver sur place Marguerite Stervinou, qui habite sa maison depuis 60 années. Cette dernière crue a entraîné son évacuation par les pompiers de Spézet. Elle avait plus de 60 centimètres d'eau dans son habitation pourtant surélevée par rapport au canal. C'était la première fois qu'elle vivait une telle expérience. Selon les élus, le sous-préfet, et les services de l'Equipement et du conseil général, c'est un problème qu'il va falloir aborder au niveau des communes et de chaque ruisseau, pour tenter de rétablir des retenues comme autrefois. *«On ne va pas empêcher la pluie, disait le sous-préfet, mais il faut analyser les causes du ruissellement et y remédier par tous les moyens»*. D'ailleurs, une concertation aura lieu à Cléden-Poher, jeudi 8, organisée par les maires du département.



A Pont-Triffen, le sous-préfet, M. Hermet, a discuté avec les maires de Landeleau, Cléden-Poher et Spézet, des inondations exceptionnelles de décembre.

L'hyères profite de la pluie pour sortir de son lit

10 février 2001

Ce n'est pas véritablement la cote d'alerte, car depuis décembre, les canoéistes ont dégagé leur matériel du rez-de-chaussée de leur local de Moulin du Roy pour l'intégrer dans les étages supérieurs. Mais pourtant, c'est la troisième crue importante cette saison. La maison du Moulin du Roy est une fois de plus cernée par les eaux de l'Hyères qui sortent de leur lit et transforment la vallée en un gigantesque bassin de rétention. Heureusement pour les Châtealinois qui recevront les débordements sous peu s'il pleut encore, mais ils seront préservés de cette crue par les retenues en amont si les intempéries cessent. La route qui longe l'Hyères est menacée d'être coupée. Elle l'est déjà dans le tronçon entre Moulin-Meur et Petit-Carhaix. Au total, depuis lundi matin, il est tombé 75 mm d'eau sur cette partie de Kergloff.



Le local du club de canoë kayak est à nouveau entouré par les eaux. Moulin du Roy est à sa troisième inondation de la saison.

Spézet

Inondations : le sous-préfet constate les dégâts

Jean-Claude Hermet, sous-préfet de Châteaulin, a rencontré les élus et s'est rendu sur les sites où des dégâts ont été occasionnés lors des inondations du mois de décembre.

Un rapport sur l'eau et les inondations, rédigé par M. Le Bloas sur la région du Massif-Central, a été présentée en mairie par le maire Lili Rouzic. Le bassin de Châteaulin pourrait prendre comme référence cette étude pour une analyse éventuelle. Accompagnés par les représentants de la DDE, les élus se sont rendus sur le site de Pont-ar-Stang où les crues ont occasionné d'importants dégâts, notamment dans le café tenu par Hervé Le Coz. La visite s'est poursuivie à Pont-Triffen où les maires de Landeleau, Joël Com et Cléden-Poher, Francis Garo ont rejoint la délégation pour analyser les conséquences et s'entretenir sur les différentes mesures à prendre pour limiter de telles catastrophes. A cet endroit les élus ont rencontré Mme Stervinou qui lors de ces crues avait été évacuée, en pleine nuit, le niveau ayant atteint plus de 60 cm dans sa maison. Une situation à laquelle elle n'a jamais été confrontée durant les soixante années vécues dans cette habitation.



Sur le site de Pont-Triffen M. Hermet, sous-préfet, s'est entretenu avec les maires de Spézet, Cléden-Poher et Landeleau en ce qui concerne les dégâts occasionnés par les crues dévastatrices du mois de décembre.

Après ces visites, les élus, le sous-préfet et les délégués de l'Équipement ont conclu que des aménagements (retenues d'eau, aménagement

des bassins versants, etc.) devront être étudiés par commune afin de limiter les causes de ruissellement et éviter ainsi de nouvelles catastrophes.

Le Télégramme du 08 février 2001